

SOLIDAIRE DU Pr YOURI BANDAJEVSKY ET DE SA FAMILLE

J'ai signé la pétition que j'envoie ci-joint à la CRIIRAD qui la remettra :
✉ **au Haut Commissariat aux Droits de l'Homme de l'ONU, à Genève – Suisse**

J'ai adressé un message de soutien au professeur Bandajevsky

Je participe à la constitution du « FOND DE SOLIDARITE BANDAJEVSKY »

d'un montant de **12 000 euros** qui permettra à Galina Bandajevskaya, médecin pédiatre et cardiologue, de poursuivre les travaux commencés conjointement avec son mari, le Pr Bandajevsky, sur l'état de santé des enfants. Pour cela :

Je verse un don de : **3 euros** **6 euros** **12 euros** **..... euros**
à la CRIIRAD (compte spécial Bélarus). Je note que je recevrai un reçu pour déduction fiscale (50% du montant) pour tout versement supérieur ou égal à 5 euros (33F).

J'achète un (des) tee-shirt(s) au prix unitaire de 10 euros sachant que, sur chaque vente, 4 euros seront reversés au « fonds de solidarité Bandajevsky ».

tailles : **M :** (nombre) **L :** **XL :** **XXL :** (nombre)

+ Participation aux **frais d'envoi : 2 euros** (commandes de 10 tee-shirts ou +, nous contacter).

Je souhaite recevoir de la documentation sur la CRIIRAD, ses statuts, son laboratoire, ses publications et les actions et investigations qu'elle conduit.

Je souhaite recevoir, sans engagement de ma part, un dossier pour participer au financement de cures de pectine pour les enfants contraints de vivre en zones contaminées et de consommer des aliments radioactifs.

Nom et Prénom

Adresse :

. : **Code postal :** :

Commune : **Tél.**

Si vous faites un don ou achetez un tee-shirt, n'oubliez pas de joindre votre chèque à l'ordre de la CRIIRAD

CRIIRAD - 471 avenue Victor Hugo - 26000 Valence - France

Coupon à renvoyer à la CRIIRAD avec la carte signée

Libération du professeur Youri Bandajevsky !

Madame Mary ROBINSON
Haut Commissaire aux droits de l'Homme
Palais Wilson - Office des Nations Unies
1211 Genève 10 - SUISSE

Je demande que le Haut Commissariat aux Droits de l'Homme étudie de toute urgence le dossier du professeur Youri Bandajevsky, déposé par son avocat, Me Garri Pogoniaïlo. Le Pr Banjevsky a été arrêté arbitrairement dans la nuit du 13 juillet 1999 et condamné sans preuve, le 18 juin 2001, à 8 ans de prison à régime sévère, au terme d'un procès qui a violé au moins 8 articles du code pénal du Bélarus et plusieurs des articles fondamentaux du pacte civil international des droits civiques et politiques (pacte pourtant ratifié par le Bélarus).

Je demande que la commission des Droits de l'Homme mette tout en œuvre pour obtenir la libération immédiate et inconditionnelle du Pr Bandajevsky, un scientifique dont les travaux sont essentiels à la connaissance des pathologies induites par les incorporations chroniques de produits radioactifs.

Je vous remercie de bien vouloir tenir la CRIIRAD informée de vos démarches et des résultats que vous obtiendrez et vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma très haute considération.

Nom et Prénom	Signature
Adresse	

Solidarité avec Le Pr Bandajevsky
Combat pour la vérité et la justice.

Timbrez
ici
à 0,58 euros

De la part de :

.....

Pr. Youri BANDAJEVSKY
UI. Kalvarijskaya, 36
Boîte postale 3521
220600 BELARUS – MINSK

Message de soutien :

Opération de solidarité lancée par la CRIIRAD, Commission de recherche et d'information indépendante sur la radioactivité, FRANCE.